Quel avenir pour la Suisse industrielle?

Autor(en): **Stepczynski, Marian**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **37 (1979)**

Heft 2

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-138327

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quel avenir pour la Suisse industrielle?

Marian Stepczynski,
journaliste,
Genève

Dans un monde économique de faible croissance, les difficultés structurelles de l'industrie helvétique ne peuvent qu'aller en augmentant. Si l'on accepte cette proposition, on doit alors considérer comme vraisemblable l'hypothèse selon laquelle la Suisse, petit pays aux activités industrielles jadis florissantes, risque de se trouver dans un avenir relativement proche, après avoir perdu sa vocation industrielle, confronté au double problème d'un important chômage chronique et d'une dépendance de plus en plus étroite vis-à-vis de l'étranger, non seulement dans son approvisionnement en matières premières et en produits énergétiques, mais aussi — ce qui peut paraître paradoxal — dans l'approvisionnement de son marché en biens manufacturés.

Derrière ce scénario pour le moins audacieux que nous allons développer dans les pages qui suivent, on pensera peut-être reconnaître une version projetée sur l'avenir du fameux débat opposant la Suisse place financière à la Suisse industrielle. En réalité, il n'en est rien. Autant il faut convenir que le secteur tertiaire, bancaire en particulier, a mieux résisté à la récession et au marasme économique de ces dernières années que n'a pu le faire l'industrie en général, autant il serait faux à notre avis de considérer les intérêts bien compris de l'un et de l'autre comme devant aboutir fatalement à leur opposition.

Même si, en quelques occasions, les choix de politique économique et ceux de politique monétaire ont montré la vigueur de certains antagonismes, et souligné à quel point les convictions sur la nécessité d'une intervention ou au contraire de la non-intervention de l'Etat dans le cours naturel des événements pouvaient varier dans un même milieu socio-économique (l'horlogerie et l'industrie textile, par exemple, ont réclamé à maintes reprises, avant 1978, une intervention active des autorités monétaires sur le marché des changes, contre l'avis de la chimie et de l'industrie des machines; depuis lors, il est vrai, l'attitude de ces dernières a passablement changé), il n'en reste pas moins vrai que le sort de l'industrie demeure, dans la durée, intimement lié à celui des autres secteurs économiques de la même manière que ceux-ci ne peuvent prospérer que sur une base industrielle saine. Et d'ailleurs la plupart des groupes d'opinion acceptent cette évidence.

Par conséquent, les considérations qui suivent n'ont rien de commun avec la querelle banques-industrie, et ne visent qu'à éclairer une évolution plausible de l'économie helvétique au cours des prochaines décennies. Il nous paraît indispensable, lorsque des responsables politiques définissent une ligne de conduite en matière économique, qu'ils ne se bornent pas à apprécier l'opportunité d'une quelconque mesure d'ordre monétaire ou budgétaire en fonction de sa conformité avec des principes constitutionnels, légaux ou avec la coutume, mais qu'ils tentent également d'en mesurer les effets à long terme. Or, ce qui nous a frappé dans plusieurs débats récents touchant à des thèmes de politique économique (pour ou contre la relance, pour ou contre une politique monétaire plus

expansive), c'est précisément l'absence de la moindre réflexion sur l'enjeu réel: le sort de notre industrie en cette dernière tranche du XXe siècle.

UN ENVIRONNEMENT DÉFAVORABLE

L'industrie suisse et, il n'est pas excessif de le dire, l'industrie romande en particulier, sont vouées à une lente disparition si les grands traits de la situation économique générale que nous connaissons aujourd'hui se maintiennent dans les décennies à venir. En premier lieu, il y a bien sûr la plus faible croissance économique du monde industrialisé depuis le milieu des années septante. Les modèles quantitatifs ont révélé que l'élasticité-revenu de la demande étrangère de produits suisses était assez élevée; notre industrie profite donc largement des phases d'expansion de l'économie mondiale et, inversement, «souffre» peut-être davantage que d'autres dans les phases de récession et de marasme conjoncturel. Si les prévisions de faible croissance de la demande étrangère à moyen et long terme sont correctes, cela signifie que l'industrie suisse ne connaîtra plus avant longtemps les taux d'expansion phénoménaux des vingt années qui ont immédiatement précédé la crise pétrolière.

Le second facteur qui joue un rôle déterminant dans les chances d'avenir de l'industrie helvétique, c'est bien entendu le facteur monétaire. Des relations de change stables entre le franc suisse et les principales monnaies du monde, mais aussi une évolution tendancielle de la valeur extérieure de notre monnaie conforme à la parité des coûts industriels, sont deux conditions indispensables au maintien de la compétitivité-prix des industries suisses. A son tour, cette compétitivité-prix tend à peser plus lourdement dans les contraintes que doit affronter notre économie, au fur et à mesure que se développent de nouvelles vocations industrielles à l'étranger.

Or qu'en est-il au juste de l'avenir de notre franc? Maintes études ont montré que le marché des changes, où se négocie chaque jour librement le cours de notre monnaie depuis que la Banque Nationale a renoncé à déterminer systématiquement la valeur extérieure du franc, n'est alimenté que pour une faible partie des transactions qui s'y déroulent par l'offre et la demande résultant des opérations courantes de la Suisse avec le reste du monde. L'essentiel des centaines de milliards de francs de transactions annuelles qui se dénouent sur ce marché naissent d'opérations d'arbitrage entre banques. Ces opérations sont provoquées par les différences de taux d'intérêt entre monnaies, par les anticipations de variations futures des taux de change, par les besoins de couverture, et par toutes sortes d'autres facteurs qui n'ont aucun rapport direct avec les échanges réels que la Suisse entretient avec le reste du monde.

Il résulte de la prépondérance de ces mouvements de capitaux à très court terme sur le marché des changes, par rapport aux opérations sur devises liées aux transactions courantes de nature commerciale, que le cours du franc est devenu très instable.

Par ailleurs, l'évolution à long terme du cours du franc est incontestablement orientée à la hausse, du fait de l'attrait exceptionnel qu'exerce notre pays sur le capital étranger, et de notre propension naturelle à l'épargne. Longtemps sous-évalué — des études du Fonds Monétaire International ont montré qu'il l'est resté pratiquement jusqu'au milieu de 1977 — le franc n'en a pas moins connu une ascension continuelle jusqu'aux décisions

américaines de novembre 1978. Stabilisé à un niveau satisfaisant du point de vue politique mais insatisfaisant du point de vue de la compétitivité industrielle, le franc suisse pourrait, certes, provisoirement baisser, le temps que se produise par exemple un reflux de certains capitaux à court terme jadis attirés par les perspectives favorables de rendement et de rapide plus-value. Mais une fois ce cap franchi, la monnaie helvétique reprendra son mouvement ascensionnel, entraînant avec elle un processus, désormais permanent, d'adaptation des structures industrielles.

Ce processus, nous le connaissons bien, mais nous ne réalisons pas encore à quel point il pourrait modifier le paysage industriel de la Suisse. L'industrie d'exportation (horlogerie, chimie, textile, machines) s'efforce bien entendu de conserver ses parts du marché mondial, que menace la revalorisation du franc. Elle adapte ses prix à la baisse, diminue ses marges de bénéfice et rationalise ses méthodes de production. Il arrive néanmoins un point où malgré cet effort d'adaptation, le handicap de change chasse nos entreprises du marché. Elles n'ont plus alors que deux possibilités: soit disparaître, soit transférer leurs unités de production à l'étranger, afin de bénéficier des mêmes avantages en matière de coût et de change que leurs concurrents étrangers. Il va de soi que les transferts à l'étranger ne sont guère concevables pour la plupart des petites et moyennes entreprises. Par conséquent, la pression du change accélère la concentration industrielle, parallèlement à la diminution des effectifs employés sur sol helvétique.

LE DÉPEUPLEMENT INDUSTRIEL

Le regroupement des principales activités de production au sein de quelques puissants groupes industriels (ceux que nous connaissons déjà et qui figurent en tête de liste des industries mécanique, chimique et horlogère) leur donne véritablement une taille internationale. Dans le monde industriel moderne, on se parle entre géants. A priori, l'idée que la Suisse rivalise dans certains domaines avec les plus grands producteurs mondiaux n'est pas pour déplaire. Mais ce qui flatte l'imagination et le goût du prestige ne correspond pas nécessairement à l'intérêt bien compris et à la prospérité à long terme d'un pays dont la seule richesse réelle a résidé jusqu'ici dans son aptitude à créer de la valeur dans la transformation des produits qu'il importait.

Il faut être conscient des conséquences sur l'emploi industriel, et donc sur l'emploi en général (comme nous le verrons plus loin), de ce double mouvement de concentration et de transfert des activités productives à l'étranger.

La sphère d'activité des grandes entreprises industrielles sur sol helvétique risque de se concentrer désormais sur les seules opérations administratives, financières et, pour quelque temps encore, sur les travaux de recherche et de développement. Même ce dernier type d'activité est condamné à la longue à se rapprocher de la production proprement dite. De sorte que l'oligopole industriel en formation, s'il représentera une formidable puissance financière à l'échelle du pays, n'offrira pourtant qu'une maigre possibilité d'emploi pour la main-d'œuvre qualifiée sortant des écoles professionnelles ou libérée des activités productives transférées à l'étranger.

Quant à la petite et moyenne industrie capable de subsister — parce qu'elle aura réussi à se spécialiser dans l'utilisation de techniques de pointe appliquées à des opérations

de transformation très spécialisées, s'adressant à une clientèle numériquement peu nombreuse, dispersée dans le monde entier — elle continuera certes de susciter l'admiration générale, d'illustrer nos facultés de dynamisme et d'ingéniosité. Mais elle n'offrira que peu d'emplois. En tous les cas, elle ne sera pas à même d'absorber la main-d'œuvre dégagée par les grandes industries.

Jusqu'à la crise de 1975-1976, le taux de croissance extraordinairement élevé des activités tertiaires (banques, assurances, administrations) dans l'ensemble de l'économie helvétique a eu deux conséquences importantes. La première fut de porter le secteur des services au premier rang du point de vue de l'emploi; les professions tertiaires occupent actuellement près de 50 % de la population active. La seconde conséquence de cette évolution rapide fut de masquer à l'attention générale le phénomène du «dépeuplement industriel»: hormis la poussée des années de surchauffe, l'emploi industriel a baissé continûment. Ce furent les possibilités de réembauche immédiate dans le secteur tertiaire (ou, plus exactement, l'ouverture de nouveaux débouchés dans ce dernier, qui compensait la diminution progressive des possibilités d'emploi dans les industries en régression) qui nous évitèrent l'apparition de symptômes, fussent-ils légers, de chômage chronique.

Il y eut, certes, la pénurie de main-d'œuvre, l'appel aux travailleurs étrangers, le gonflement des capacités de production au-delà du raisonnable. L'industrie en eut sa part. Toutefois, un examen attentif des conditions prévalant durant la période de surchauffe nous montre que l'industrie cessait déjà, alors, d'augmenter sa part relative dans l'emploi et le revenu global. La main-d'œuvre étrangère occupait les postes délaissés par les Suisses, dispensait les entreprises de procéder aux investissements nécessaires, fournissait l'appoint dans une période de suractivité passagère.

La récession, le ralentissement de la croissance mondiale depuis la crise pétrolière, la fin du long cycle de reconstruction d'après-guerre, tous ces facteurs ont interrompu le processus d'expansion des activités tertiaires en Suisse. Les banques, principales sources d'emplois ces dernières années, n'engagent plus à présent de personnel.

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION INFORMATIQUE

Dans un avenir qui n'est sans doute plus très éloigné, nous devrions assister à un recul progressif de l'emploi, sous l'effet de l'irruption de l'informatique de bureau dans de nombreuses activités tertiaires. La pénétration de la petite informatique — mini-ordinateurs, micro-processeurs, systèmes intégrés, périphériques d'accès direct, langages simplifiés, mémoires miniaturisées, etc. — s'annonce foudroyante. Suivant la même évolution que la grande informatique, marquée par la progression géométrique des prestations et par celle, en sens inverse, des prix d'acquisition et d'exploitation, mais bénéficiant d'un marché potentiel infiniment plus large, les «mini» et les «micro» envahissent les administrations, s'affirment comme de redoutables concurrents pour les employés et fonctionnaires chargés de pointer, de classer, de vérifier, de rechercher, de compter, de rédiger, de trier, d'archiver, de copier et de recopier, d'adresser et de sélectionner, de créditer et de débiter, d'activer et d'annuler.

La révolution de l'informatique se distingue de la révolution de la machine par une caractéristique essentielle. Tandis que la machine assurait, tant par sa fabrication que par

les débouchés nouveaux qu'elle contribuait à créer en proposant des besoins nouveaux, autant sinon davantage d'emplois qu'elle n'en faisait disparaître, le petit ordinateur, concentrant sur quelques dixièmes de millimètres carrés une puissance de calcul extraordinaire, d'un coût ridiculement bas, sans consommation notable d'énergie, se fabrique en grandes séries selon des processus eux-mêmes automatisés, se substitue à une infinité de tâches, plus qu'il n'en suscite de nouvelles.

Il y aurait beaucoup à dire des conséquences sociologiques de cette «révolution informatique». Mais il en est une qui nous intéresse ici: s'ajoutant au fléchissement de la croissance des activités tertiaires, l'informatisation des banques, des assurances, des administrations publiques et privées, des divisions administratives et commerciales des entreprises industrielles elles-mêmes, conduit à long terme à cette évidence: le secteur tertiaire n'engagera plus de personnel. Pour l'économie suisse, dont la vocation industrielle s'étiole, cela signifie un problème d'emploi à long terme.

La menace du chômage n'est pas de celles qui effraient le plus en Suisse. Il est vrai que, même au plus fort de la récession, nous n'avons pas vécu les tensions sociales, politiques, morales qu'implique un taux élevé de chômage. La baisse d'activité industrielle s'est en effet essentiellement traduite par une diminution du nombre de travailleurs étrangers dans notre pays. Ces problèmes, nous les avons laissés à d'autres, avec d'autant plus de bonne conscience que, malgré le nombre élevé des départs, la Suisse est demeurée le pays occupant la plus forte proportion de travailleurs étrangers.

Il est beaucoup de gens pour penser que l'évolution démographique de la Suisse est somme toute favorable. Après le pic des années 80, qui verra arriver sur le marché du travail les générations nombreuses du «boom» des naissances de 1955-1960, la Suisse connaîtra un important déficit de population active pour la fin du siècle et, si les courbes de natalité ne se redressent pas, pour les décennies suivantes. Il conviendrait, selon cette opinion, de se féliciter d'une évolution qui ne peut que protéger la Suisse d'un important chômage. Nous devrions également nous féliciter d'une évolution technique qui nous permet de prétendre à un même volume de production sans devoir faire à nouveau appel à la main-d'œuvre étrangère. En somme, l'ordinateur pourrait suppléer au manque de bras.

Outre que ce genre d'argumentation ne nous paraît pas tenir compte de la brutalité et de la soudaineté avec lesquelles l'ordinateur risque de supprimer des emplois — alors que la lenteur des mouvements démographiques permet au contraire aux économies de s'adapter à de nouvelles conditions — il nous semble qu'il faut plutôt regarder dans d'autres directions pour tenter de cerner la physionomie future de l'emploi en Suisse.

Aux évolutions défavorables pour l'emploi que nous venons de décrire — chute de l'emploi industriel sans compensation dans les activités tertiaires — s'opposeront sans doute de nouveaux développements qui intéresseront le marché du travail. On peut imaginer, par exemple, que les besoins croissants de services collectifs dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, les loisirs, la sécurité ou la gestion des informations (quelle que soit la répugnance actuelle du public à l'égard de tout gonflement des tâches de l'Etat...) entraîneront une augmentation très sensible des effectifs de fonctionnaires spécialisés. On peut également imaginer que se développent encore davantage à l'avenir, en réponse notamment à la «déshumanisation» croissante des activités de type adminis-

tratif, les diverses formes d'initiative individuelle à caractère artisanal, qui sont le pendant des services collectifs: tâches domestiques, loisirs, conseils, organisation du cadre de vie, etc.

PROBLÈMES DE REDISTRIBUTION DU REVENU

Sur un plan économique général, le problème de la concentration industrielle, ajouté à celui de l'informatisation croissante des activités administratives, ne se pose pas seulement en termes d'emploi. Il entraîne aussi une concentration de la valeur ajoutée. Les échanges inter-entreprises se font plus rares, et au sein de chaque unité de production, la valeur ajoutée par personne employée tend à augmenter fortement. Ce double phénomène signifie une profonde modification dans la formation du revenu: une partie croissante de la valeur ajoutée dans le processus de production est dégagée par le capital investi, alors que celle correspondant aux salaires versés à la main-d'œuvre directement employée diminue. Afin que la demande de consommation se maintienne à un niveau où l'équilibre économique général de plein-emploi demeure assuré, diverses formes de redistribution devront être mises en œuvre.

Les unes seront internes à l'entreprise: aujourd'hui déjà, les salariés des grandes entreprises de l'industrie ou des services perçoivent une part grandissante de leur revenu sous forme d'allocations, de prestations sociales, d'avantages divers (en matière de formation, de loisirs, de santé par exemple). Cette tendance se renforcera certainement à l'avenir. D'autres formes de redistribution s'opéreront, à l'échelon du revenu national, que ce soit par un plus grand rôle dévolu à la fiscalité, ou par un développement sensible des assurances sociales. La structure en «pyramide renversée» de la population, caractérisée par le grand nombre d'inactifs, nous conduit de toute manière à ce type de distribution du revenu.

NAISSANCE D'UNE «HOLDING SCHWEIZ»

C'est cependant dans les rapports qu'entretient l'économie suisse avec l'étranger que l'on observera les transformations les plus radicales. La Suisse, en effet, tirera de moins en moins de revenus de ses exportations de produits industriels, et verra la part de ses revenus de placements à l'étranger augmenter jusqu'à représenter le poste le plus important de sa balance des transactions courantes. En ce sens, il n'est pas exagéré de définir sa participation aux échanges internationaux comme une activité de «holding» de plus en plus prononcée.

Il y a incontestablement, dans une telle évolution, un élément de «fragilisation» progressive de notre économie nationale. Indépendamment de considérations relatives à la sécurité et à la défense nationale, il faut en effet admettre que le recul de la part helvétique aux échanges commerciaux rendrait notre économie plus sensible encore aux variations de la conjoncture mondiale, aux difficultés monétaires, et à tous les aléas qui caractérisent les investissements extérieurs, qu'il s'agisse d'investissements directs ou de placements de portefeuille.

On peut d'ailleurs gager qu'une telle évolution ne laisserait pas les responsables gouvernementaux indifférents. Elle ne tarderait pas à provoquer un débat public sur la

nécessité de mettre en place des mesures de protection en faveur des entreprises helvétiques, de préserver un noyau industriel, tout comme l'agriculture bénéficie depuis des décennies d'une aide publique à la fois efficace et indiscutée, au seul titre de la sauvegarde d'un solide noyau de paysannerie dans un pays entièrement voué à l'industrie et au commerce.

La comparaison que nous venons de risquer, entre industrie et agriculture, n'est pas purement fortuite. Elle nous permet d'ajouter à notre réflexion deux importantes remarques. La première touche au problème des avantages comparatifs. La seconde a trait à la situation particulière de l'industrie romande.

SALAIRES ET PRODUCTIVITÉ

L'agriculture suisse a eu besoin de protection le jour où il est apparu que la concurrence étrangère la menaçait dans son existence même. Lorsqu'il est devenu évident que les agriculteurs suisses avaient perdu leurs avantages comparatifs.

L'industrie suisse a longtemps bénéficié d'une impressionnante série de tels avantages, la qualité de son travail, les hautes qualifications de sa main-d'œuvre, sa productivité, l'absence de conflits de travail, qui compensaient largement l'absence de matières premières, d'espace et de facilités de communications. Elle a pris encore quelques longueurs d'avance en échappant aux destructions de la guerre et en puisant aux sources généreuses et peu coûteuses d'un capital étranger attiré par la paix politique et sociale et l'image de banques et de fiscs discrets.

Mais ces avantages longtemps décisifs, pourquoi le cacher, tendent à s'estomper, disparaissent déjà. Tous les pays industrialisés ou sur le point de l'être progressent sur la voie du savoir-faire technique, des qualifications professionnelles et des progrès de productivité. Tous accentuent leurs efforts de recherche, tous disciplinent leurs chaînes de production, améliorent leur image, partent à la conquête des marchés. De sorte que les «créneaux» réservés à l'industrie suisse se font, chaque jour, moins nombreux ou moins lucratifs. Les premières à le comprendre ne sont-elles pas précisément les sociétés industrielles helvétiques qui transplantent leurs usines à l'étranger?

Ce que l'on pourrait appeler l'homogénéisation des conditions de production industrielle en Suisse et à l'étranger met progressivement en évidence le niveau élevé des salaires payés dans le secteur secondaire. Les normes de productivité en vigueur sont cependant telles que le coût de la main-d'œuvre industrielle, rapporté à l'unité produite, supporte encore régulièrement — à quelques exceptions près — la comparaison internationale. Mais il ne faudra plus compter en décennies le laps de temps qui nous sépare de l'instant où le change, la concurrence de nouveaux producteurs ou quelque autre facteur extérieur viendront troubler ce fragile avantage.

LA FAIBLESSE ROMANDE

La politique agricole helvétique connaît une minorité sujette à des soins particuliers, compte tenu de ses faiblesses structurelles: l'agriculture de montagne. La politique

industrielle de la Suisse, encore à l'état d'ébauche, entoure également d'une plus grande sollicitude cette portion particulière du territoire helvétique qu'est la Suisse romande.

L'aide fédérale aux régions économiquement menacées par la récession, par exemple, s'adresse en principe à toute région présentant des symptômes de malaise. Mais il n'échappe à personne que l'arrêté Bonny est destiné avant tout au Jura horloger. De même, le programme d'impulsions préparé par le Délégué aux questions conjoncturelles se conçoit entre autres comme un coup de pouce donné à la micro-technique horlogère. Quant aux mesures de la Banque Nationale visant à alléger le fardeau monétaire des exportateurs, elles ont, d'abord, répondu à l'attente des horlogers.

Cette sollicitude confédérale a, soit dit en passant, des limites qui, pour ne pas être formulées de manière précise, n'en sont pas moins réelles. C'est ainsi que l'industrie suisse alémanique, davantage tournée vers l'Allemagne que ne l'est l'industrie romande, ne s'est pas inquiétée outre mesure de la chute du dollar entre 1973 et 1977. En revanche, dès que le DM fut tombé en dessous de la barre des 80 centimes, de fortes pressions s'exercèrent sur les autorités monétaires, qui changèrent de politique à l'automne 1978.

On rappellera également en passant la curieuse répartition des commandes fédérales — notamment celles qui portaient sur le rééquipement en matériel roulant des chemins de fer privés — dans le cadre des mesures de soutien à la conjoncture intérieure.

Incontestablement, l'industrie romande est structurellement plus faible que l'industrie suisse alémanique. Seul canton romand à tradition industrielle qui l'ait intégralement conservée jusqu'à nos jours, Neuchâtel est aussi celui qui a le plus souffert de la récession, parce que trop exclusivement orienté vers l'horlogerie. A une ou deux exceptions près, la grande industrie genevoise dépend aujourd'hui entièrement de groupes domiciliés outre-Sarine. L'industrie vaudoise des machines et appareils compte également quelques brillantes exceptions, mais elle ne contribue pas de manière déterminante à renforcer le poids de la région romande dans la géographie industrielle helvétique.

Plus fragile, l'industrie romande est par conséquent plus exposée aux rigueurs des adaptations structurelles que l'avenir lui imposera. Il n'y a, de ce fait, aucune raison de considérer des aides sectorielles ou régionales, privilégiant plus particulièrement un secteur industriel ou une région de Suisse romande, comme une inégalité de traitement injustifiable, ou comme une atteinte intolérable au principe de la neutralité concurrentielle qui doit guider toute mesure de politique économique. L'industrie se trouve, en Suisse romande comme dans le reste du pays, confrontée à des difficultés croissantes dans la compétition internationale. Faut-il qu'elle demeure sans défense, sous prétexte de ce que certains considèrent comme son incapacité à s'adapter? La réponse est bien entendu non.

Mais il n'est pas certain que pareil point de vue soit partagé à Berne ou, moins encore, à Zurich. L'on y est parfois enclin à considérer les réactions romandes comme l'indice d'un défaut de solidarité confédérale, ou comme une tendance atavique à peindre le diable sur la muraille. Cette fois-ci pourtant, la menace est réelle, et il y a de sérieuses raisons de penser qu'il est déjà bien tard pour préserver l'économie de l'ensemble de la Suisse d'un recul industriel désormais irréversible.

Dans de nombreux milieux, on réclame l'édification d'une véritable politique industrielle, en relevant à juste titre que le libéralisme économique s'est fort bien

accommodé de l'existence d'une politique agricole et d'une politique commerciale extérieure. Cet appel à une étroite collaboration de toutes les forces concernées (l'économie privée, l'Etat et l'université) devrait être pris au sérieux, au lieu qu'on lui oppose, sans réfléchir plus avant, les principes sacrés du non-interventionnisme et du respect de l'initiative privée. Dans quelques pays souvent cités en exemple pour leur attachement à ces mêmes principes, on ne s'est pas embarrasé d'autant de précautions lorsqu'il s'est agi de sauvegarder sa place au soleil. On ne peut, décidément, «être sage tout seul».